

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, c'est là répéter une allégation erronée. Je maintiens ma réponse.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

LE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE—L'ABSENCE DE LA QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

M. Pat Nowlan (Annapolis Valley—Hants): Monsieur le Président, j'aurais adressé ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais comme il est absent, ce que je comprends, je crois devoir l'adresser au vice-premier ministre. S'il ne peut y répondre maintenant, j'espère qu'il pourra fournir une réponse à la Chambre demain.

Étant donné que le gouvernement a lutté au tout premier rang pour la défense des droits de la personne au sein du Commonwealth, le vice-premier ministre aurait-il l'obligeance de nous expliquer comment il se fait que la question des droits de la personne ne soit pas à l'ordre du jour du Sommet de la francophonie?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, le député n'ignore nullement que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a beaucoup fait pour promouvoir la question des droits de la personne. À l'instar du premier ministre, il l'a soulevée dans tous les pays chaque fois qu'il en a eu l'occasion.

Comme le sait pertinemment le député, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a déjà expliqué que ce point n'est pas à l'ordre du jour parce qu'il créerait des dissensions au cours du sommet actuel.

Des voix: Oh, oh!

Mlle Carney: La question des droits de la personne et les discussions la concernant vont servir de base à tous les points inscrits à l'ordre du jour.

* * *

[Français]

LA FONCTION PUBLIQUE

LES DROITS POLITIQUES DES EMPLOYÉS FÉDÉRAUX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, je désire poser une question au nouveau président du Conseil du Trésor concernant les droits politiques des employés du gouvernement fédéral.

Pendant la campagne électorale de 1984, le parti conservateur a promis, et je cite: Une abolition générale concernant les

activités politiques des employés fédéraux, particulièrement ceux qui sont protégés par une convention collective.

Est-ce encore la position du gouvernement conservateur? Et quand verrons-nous un projet de loi du gouvernement pour réaliser cette promesse et accorder aux fonctionnaires de la Fonction publique leurs droits politiques?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je suis heureux de l'intérêt du député pour cette question. Elle intéresse aussi beaucoup le gouvernement. Je ne peux pas lui dire exactement quand nous ferons quelque chose. Qu'il me suffise de dire que j'examinerai la situation et que j'en reparlerai au député aussi rapidement que possible.

ON DEMANDE UNE MESURE LÉGISLATIVE

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): Monsieur le Président, le ministre pourrait-il confirmer que la position du gouvernement est toujours de donner aux fonctionnaires fédéraux le droit de participation politique que son parti avait promis lors de la campagne électorale de 1984? Maintenant qu'il est président du Conseil du Trésor, et donc responsable de ce dossier, entreprendra-t-il de présenter à la Chambre une mesure législative cet automne, de façon à ce que les fonctionnaires fédéraux n'aient pas à vivre une autre campagne provinciale ou même un campagne fédérale sans avoir le droit de participer au processus politique?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, je pensais avoir dit que j'examinerai la situation et que j'en reparlerai au député dès que possible. Je peux lui garantir que je le ferai.

* * *

L'IMMIGRATION

L'ARRIVÉE DE HONDURIENS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE VANCOUVER

Mme Mary Collins (Capilano): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Depuis deux mois, le nombre de Honduriens qui arrivent à Vancouver par l'aéroport international de cette ville ne cesse d'augmenter. En fait, jeudi dernier, un groupe de 22 personnes, le plus important jusqu'à présent, est arrivé sur un vol de la compagnie aérienne japonaise en provenance de la ville de Mexico.

Le Honduras n'est pas un pays que nous considérons normalement comme un pays producteur de réfugiés, si je ne m'abuse, ce qui prouve qu'il faut adopter sans tarder les projets de loi C-84 et C-55.

Des voix: Oh, oh!